

Expulsions des Roms...

Paroles d'Eglise

L'Eglise est-elle dans son rôle lorsqu'elle critique la politique du gouvernement ? Les interventions de représentants de l'Église catholique contre les expulsions des Roms ont rouvert le débat sur la légitimité de la parole d'Église en politique.

Un sondage sur le sujet, publié dans le quotidien "La Croix" du 27 août 2010 fait apparaître un certain désaccord de l'opinion publique sur le rôle de l'Église dans ce débat.

L'Église peut-elle intervenir pour aider chacun à mesurer les enjeux moraux des grands débats de société tout en respectant le principe de laïcité ?

L'Église n'a-t-elle pas à transmettre des valeurs fondées sur une tradition évangélique au service de toute l'humanité ?

Afin d'aider chacun d'entre nous à se situer sur ces questions, nous vous proposons de prendre connaissance de quelques expressions de personnes en responsabilité dans l'Église de France.

La Commission Église Actualité

Interview de François SOULAGE Président du Secours Catholique

- Que vous inspirent les reconduites des Roms par le gouvernement français ?

Tout est parti des violents incidents survenus à Saint Aignan dans lesquels étaient impliqués des gens du voyage. Ces derniers étant des citoyens français, et donc non expulsables, le gouvernement a choisi, pour afficher sa fermeté, de jouer sur l'ambiguïté qui existe dans l'opinion publique entre cette population et les Roms, et de médiatiser les reconduites. C'est une opération un peu stupide, une réaction de nature politicienne permettant de mettre en avant une politique du chiffre sur le dos d'une minorité systématiquement stigmatisée.

- Cette politique de reconduite est-elle efficace ?

Non, car la Roumanie est membre de l'Union Européenne. Ses citoyens jouissent de la liberté de circulation. Ils peuvent venir chez nous pour trois mois, délai après lequel ils doivent démontrer qu'ils ont un travail ou des ressources suffisantes pour rester. Dans les faits, un employeur qui souhaite recruter un roumain, rom ou pas doit acquitter une taxe (pouvant atteindre 60% du salaire brut mensuel), ce qui est clairement dissuasif. La plupart du temps, les Roms n'ont donc pas d'emploi et au bout de 3 mois, se trouvent en situation irrégulière. Mais, une fois expulsés, ils sont libres de revenir. Ainsi on maintient une situation idiote au lieu de préparer l'avenir.

A partir de 2013 les Roumains devraient bénéficier de la liberté d'installation dans l'ensemble de l'Union Européenne.

- La politique française à l'égard des Roms est-elle pire que celles des autres pays européens ?

Non. La particularité de la France, c'est que, tout en se donnant bonne conscience avec l'octroi d'aides au retour (300 € par adulte, 100 € par enfant) ; elle a choisi de médiatiser les expulsions, pour des raisons de politique

interne. La plupart des autres pays concernés par l'afflux de Roms ont adopté des politiques assez semblables, qu'ils appliquent de façon moins ostentatoire.

- La Roumanie, met-elle tout en œuvre pour offrir à sa population rom des conditions de vie décentes ?

Assez pauvre, la Roumanie ne parvient pas à intégrer ses 2,5 millions de Roms, en dépit des efforts réalisés par l'Union Européenne. Sur place, les responsables de la Caritas nous expliquent qu'une bonne partie des fonds du programme d'insertion mis en place par l'UE est détournée à des fins de corruption. L'Union ne semble guère s'en soucier. Sans doute parce qu'elle n'a toujours pas opté entre une politique de lutte contre les discriminations et une stratégie d'aide aux minorités. De fait, beaucoup d'états membres ne souhaitent pas voir Bruxelles s'intéresser à la situation de leurs propres minorités.

- Quelles seraient les solutions ?

En France, il faut simplifier les procédures pour leur permettre de trouver plus facilement un emploi et de justifier des ressources. Mais surtout, il faut aider les Roms qui sont des Roumains exilés et non des gens du voyage à rester dans leur propre pays. Cela passe par le microcrédit et le soutien à la création d'entreprise. Des programmes européens existent. Mais il faut faire en sorte que ces fonds ne soient plus détournés.

- La France peut-elle aider la Roumanie à "garder" ses Roms ?

Beaucoup d'entreprises françaises ont des filiales en Roumanie. L'État français pourrait les inciter à lutter, comme cela se fait déjà en France contre les discriminations à l'embauche, Renault, qui avec son usine Dacia, compte plus de 10000 emplois à Pitesti, pourrait rendre publique une politique antidiscriminatoire envers cette minorité. Sur le plan psychologique, cela serait bénéfique pour l'ensemble de la population roumaine.

Interview de Mgr Hippolyte SIMON **archevêque de Clermont Ferrand, Vice-président** **de la Conférence des évêques de France**

- Comment réagissez-vous aux différentes prises de position de l'Église, au Vatican et en France, concernant la politique de Nicolas SARKOSI en direction des Roms ? Vous semblent-elles légitimes ?

Bien sûr. Elles s'appuient sur la doctrine sociale de l'Église et sur l'Évangile dans lequel il est écrit : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli. » Que ce soit le pape ou Mgr Christophe Dufour, archevêque d'Aix en Provence, ému d'avoir assisté à une opération de police un peu trop musclée, l'Église est dans son rôle lorsqu'elle attire l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'accueillir et de protéger des gens qui sont souvent en situation très précaire ; d'autant que ce sont des citoyens européens, obéissant aux lois de la communauté européenne.

Si certains d'entre eux ne respectent pas les lois, il faut les identifier. Mais il ne faut pas généraliser à l'ensemble d'une population. Et il est normal que l'Église se tienne aux côtés de populations fragiles, comme elle le fait à travers l'Aumônerie des gens du voyage. Beaucoup sont catholiques.

- Pensez-vous qu'il appartienne à l'Église d'intervenir dans le débat public ? Le ministre de l'agriculture rappelait la nécessaire séparation entre l'Église et l'État.

Soyons clairs : l'Église ne se substitue pas au pouvoir politique lorsqu'elle se fait l'écho de gens qui éprouvent des difficultés à être reconnus. Elle attire son attention. Il n'y a pas de confusion des rôles, seulement la volonté d'être porte-parole de gens qu'on n'écoute pas. A ce sujet je suis un peu étonné que nous ne soyons entendus que maintenant sur le sujet. La Conférence des évêques de France a publié le 25 juillet un communiqué que personne (à part La Croix) n'a médiatisé.

Mgr Schokert, évêque de Belfort Montbéliard et Mgr Centène évêque de VANNES affirmaient déjà ce que l'Église déclare aujourd'hui.

- Ne craignez-vous pas que ce genre de position vous éloigne d'une partie des catholiques ?

Je ne le crois pas, car les catholiques qui militent souvent dans des associations, connaissent la complexité des problèmes. Ils acceptent de réfléchir à la lumière de l'Évangile. Or, la dignité humaine ne se divise pas. On ne peut pas défendre le droit des personnes à naître ou des personnes âgées et ne pas défendre les personnes marginalisées... Tout cela ne fait qu'un ! Il n'est pas possible de faire le tri. L'Église ne demande pas aux catholiques d'entrer en rébellion contre le pouvoir politique, mais seulement d'examiner une situation. Notre discours n'est pas dicté par des considérations politiques. On ne peut à la fois nous reprocher notre parole, lorsqu'elle dérange, et notre silence, lorsqu'on estime qu'on aurait dû parler.

Communiqué de Pax Christi France

Face à tous les débats qu'entraînent les mesures annoncées contre l'insécurité, le mouvement Pax Christi, organisation catholique pour la Paix, rappelle que l'idéal à poursuivre par tout homme de bonne volonté c'est la construction d'une société fraternelle, gage de paix pour les personnes et pour les groupes. Une telle société ne se fera pas par l'exclusion ni par la marginalisation, ni par la mise en procès ou par le soupçon de catégories entières de la population tels les immigrés, les réfugiés, les parents taxés de démission, les maires trop laxistes, les gens du voyage et les Roms.

La société que tous, individus et responsables, ont le défi de réussir est une société où chacun

puisse prendre sa place dans le respect de son humanité, dans la possibilité de se réaliser soi-même, dans le partage et la solidarité entres tous. En toute circonstance la discrimination est un déni d'humanité et engendre la violence.

Nous en appelons à la conscience des chrétiens, à la responsabilité des gouvernants pour qu'ils ne se laissent pas aller aux impasses de la défensive et du repli, à la surenchère du tout sécuritaire et se fassent accueillants aux légitimes diversités humaines, à la suite de Jésus venu rassembler les hommes de toutes nations et de toutes langues. (Benoit XVI)

Marc STENGER, Évêque de Troyes
Président de Pax Christi France

Père Gilbert Tenailleau, Aumônier **diocésain des gens du voyage**

Je ne peux supporter qu'une population soit désignée comme la source de nos problèmes. On en a fait des boucs émissaires ! Il faut arrêter ces amalgames ridicules et dangereux : « les gens du voyage sont tous des délinquants », « les Roms sont des personnes à problèmes ».

Je suis choqué par la violence et le racisme des commentaires sur Internet. Certains critiquent les gens du voyage en désignant leurs belles voitures...La plupart du temps, ils s'endettent pour les acheter et c'est leur seule richesse. Très souvent, les gens parlent sans savoir. On ne peut aimer quelqu'un si on ne va pas le voir et l'entendre. Ils peuvent paraître un peu rudes au premier abord, mais lorsqu'on est marginalisé c'est une forme de défense.

Plus encore qu'un mode de déplacement, le monde des gens du voyage, c'est une culture : la famille, le respect des anciens, l'accueil, la proximité avec la nature, la foi chevillée au corps. Nous qui traversons une crise de la famille sans précédent, nous aurions beaucoup à apprendre d'eux.